

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 septembre 2023

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue à la salle du conseil des maires, le 20 septembre 2023, à 19 h 30. Sont présents :

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Mme Vanessa Roy | La Guadeloupe |
| M. Léon Drouin | Lac-Poulin |
| M. Alain Veilleux | Notre-Dame-des-Pins |
| M. Jean-Marc Doyon | Saint-Benoît-Labre |
| M. Gabriel Giguère | Saint-Côme-Linière |
| M. André Longchamps | Saint-Éphrem-de-Beauce |
| M. Camil Martin | Saint-Évariste-de-Forsyth |
| M. Alain Quirion | Saint-Gédéon-de-Beauce |
| M. Claude Morin | Saint-Georges |
| Absent | Saint-Hilaire-de-Dorset |
| Mme Karine Champagne | Saint-Honoré-de-Shenley |
| M. Yvan Paré | Saint-Martin |
| M. François Morin | Saint-Philibert |
| M. Sylvain Veilleux | Saint-René |
| Absent | Saint-Simon-les-Mines |
| M. Alain Chabot | Saint-Théophile |

Sous la présidence de monsieur Dany Quirion, maire de Saint-Honoré-de-Shenley, accompagné de monsieur Eric Paquet, directeur général, et monsieur Luc Bergeron, directeur général adjoint.

Également présent monsieur Francis Bélanger, maire de la Municipalité de Courcelles, qui assiste à la rencontre à titre d'observateur.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est officiellement ouverte par le préfet.

2023-09-127

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyée par monsieur Camil Martin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 août 2023;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 septembre 2023

- 3.2 Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 12 septembre 2023;
4. Dossiers régionaux :
 - 4.1 Projets PDT volet local:
 - Éclairage du terrain de tennis et du terrain municipal- Lac Poulin;
 - Changement de vocation d'un bâtiment et relocalisation culturelle- Saint-Benoît-Labre;
 - 4.2 Démission de Mme Francine Fournier, mairesse de Saint-Hilaire-de-Dorset;
 - 4.3 Optimisation du réseau Offices d'habitation/ Suivi;
 - 4.4 Mandat MADA-Famille/ Suivi;
 - 4.5 Inspection régionale;
 - 4.6 Suivi dossier réfection du centre administratif;
 - 4.7 Suivi Viridis;
 - 4.8 Cobaric- Membership 2023-2024;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1 Certificat de conformité :
 - Règlement 158-23 Lac-Poulin
6. Gestion du personnel :
 - 6.1 Démission de Mme Louise Roy, aménagiste;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités (s'il y a lieu)
9. Dépôt de documents:
 - 9.1 États financiers mensuels;
 - 9.2 RICBS;
 - 9.3 Dépôt des rôles d'évaluation;
10. Divers :
 - 10.1 Rencontre du 11 octobre avec le CISSSCA (Patrick Simard);
11. Période des questions;
12. Clôture de la séance.

2023-09-128

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 16 AOÛT 2023**

Il est proposé par madame Vanessa Roy, appuyée par monsieur Léon Drouin et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 16 août 2023 tel que rédigé par le directeur général adjoint.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 12
SEPTEMBRE 2023**

Le directeur général dépose le procès-verbal du comité administratif du 12 septembre 2023 à titre d'information.

2023-09-129

**PROJET PDT VOLET LOCAL : ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE
TENNIS ET DU TERRAIN MUNICIPAL- LAC POULIN**

Attendu que la Municipalité du Lac-Poulin souhaite aménager le terrain de tennis afin que les citoyens puissent y pratiquer également le pickleball en plus d'ajouter de l'éclairage sur cette surface ainsi que sur l'espace externe du centre multifonctionnel;

Attendu que le coût du projet s'élève à 20 082.38 \$ et que la demande de financement, dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire, s'élève à 16 065.91 \$;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité administratif quant au respect des objectifs et aux modalités du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Doyon, appuyé par monsieur Yvan Paré et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité administratif et d'accepter le projet mentionné dans le préambule de la présente résolution pour un montant maximal de 16 065.91 \$, dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

2023-09-130

**PROJET PDT VOLET LOCAL : CHANGEMENT DE VOCATION
D'UN BÂTIMENT ET RELOCALISATION CULTURELLE- SAINT-
BENOÎT-LABRE**

Attendu que la Municipalité de Saint-Benoît-Labre désire relocaliser sa bibliothèque ainsi que la Société historique de Saint-Benoît-Labre dans l'ancienne Caisse Desjardins;

Attendu que le coût du projet s'élève à 69 814.44 \$ et que la demande de financement, dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire, s'élève à 55 853.96 \$;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité administratif quant au respect des objectifs et aux modalités du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par monsieur Gabriel Giguère, appuyé par monsieur André Longchamps et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité administratif et d'accepter le projet mentionné dans le préambule de la présente résolution pour un montant maximal de 55 853.96 \$, dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

2023-09-131

DÉMISSION DE MME FRANCINE FOURNIER, MAIRESSE DE SAINT-HILAIRE-DE-DORSET

Attendu que le conseil des maires a été avisé de la démission de madame Francine Fournier, mairesse de la municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset;

Il est proposé par monsieur Yvan Paré, appuyé par madame Vanessa Roy et résolu à l'unanimité, de remercier madame Fournier pour le travail effectué au sein de la MRC de Beauce-Sartigan.

OPTIMISATION DU RÉSEAU OFFICES D'HABITATION/ SUIVI

Monsieur Gabriel Giguère, le préfet suppléant, résume la teneur des discussions tenues par les représentants de la Société d'habitation du Québec dans le cadre d'une rencontre portant sur l'optimisation des Offices d'habitation.

MANDAT MADA-FAMILLE/ SUIVI

Le directeur général dépose aux élus une proposition de suivi du dossier MADA-Famille, lequel s'avère nécessaire suite au départ de la ressource dédiée à ce dossier. Les éléments soulevés dans ce document pourront varier en fonction de la préparation des prévisions budgétaires 2024, le tout selon la volonté du maintien ou non d'une ressource.

2023-09-132

INSPECTION RÉGIONALE

Attendu que les municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce et de Saint-Côme-Linière souhaitent adhérer au service d'inspection régionale de la MRC;

Attendu que ces deux municipalités ont été avisées des conditions d'adhésion;

Attendu que, pour la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, l'adhésion au service serait rétroactive au 1^{er} juillet 2023 puisque que le service d'inspection supporte déjà cette localité;

Attendu que pour la Municipalité de Saint-Côme-Linière, l'adhésion au service serait en date du 1^{er} octobre 2023;

Attendu qu'un scénario budgétaire 2024 a été déposé aux élus;

Il est proposé par monsieur Sylvain Veilleux, appuyé par monsieur Jean-Marc Doyon et résolu unanimement, d'autoriser l'adhésion des municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce et de Saint-Côme-Linière au service d'inspection régionale.

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs à ces ententes;

Les municipalités de Saint-Martin, La Guadeloupe, Saint-Honoré-de-Shenley et la Ville de Saint-Georges n'ont pas participé aux délibérations de la présente résolution.

SUIVI DOSSIER RÉFECTION DU CENTRE ADMINISTRATIF

Le directeur général et le préfet dressent un état d'avancement du projet. Une présentation globale du projet sera effectuée auprès des maires lors du prochain comité de travail.

SUIVI VIRIDIS

Le directeur général adjoint dresse un topo de l'état d'avancement de l'étude confié à Stratzer. Les maires seront conviés à une présentation de cette étude dans les prochains jours.

2023-09-133

COBARIC- MEMBERSHIP 2023-2024

Est déposé aux élus l'avis de renouvellement du membership 2023-2024 du Comité de Bassin Versant de la Rivière Chaudière (COBARIC) ainsi que le rapport annuel 2022-2023 de l'organisme;

Après discussions, il est proposé par monsieur Alain Chabot, appuyé par monsieur François Morin et résolu unanimement que la MRC procède au renouvellement du membership, et ce, pour l'ensemble des municipalités.

2023-09-134

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 158-23 DE LA MUNICIPALITÉ DU LAC-POULIN
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 82-06**

Considérant que le conseil de la Municipalité du Lac-Poulin, lors de sa séance tenue le 8 août 2023, a adopté le Règlement 158-23 modifiant le Règlement de zonage 82-06;

Considérant que la Municipalité a transmis ledit règlement à la MRC le 22 août 2023;

Considérant que ce règlement a pour effet d'encadrer la location des résidences de tourisme dans les zones résidentielles et les zones de villégiatures;

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Camil Martin, appuyé par

monsieur Alain Quirion et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le Règlement 158-23 de la Municipalité du Lac-Poulin.

2023-09-135

DÉMISSION DE MME LOUISE ROY, AMÉNAGISTE

Attendu que madame Louise Roy a remis sa démission en date du 11 septembre 2023;

Il est proposé par monsieur Camil Martin, appuyé par monsieur Alain Veilleux et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de madame Roy, de la remercier pour ses années de loyaux services à la MRC et de lui souhaiter bonne chance pour ses projets futurs.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels;

RICBS

Les élus conviennent d'échanger sur le sujet après la présente séance.

DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION

Le directeur général adjoint et directeur du Service d'évaluation rappelle les dates de dépôt des rôles d'évaluation et indique les tendances qui se dégagent des analyses jusqu'ici réalisées. Un suivi sera effectué pour quelques dossiers soulevés par les élus.

RENCONTRE DU 11 OCTOBRE AVEC LE CISSCA (PATRICK SIMARD)

Un rappel est fait aux élus pour la rencontre prévue le 11 octobre prochain avec la direction du CISSCA.

SOUPER JEUNES GENS D’AFFAIRES

Le directeur général invite les élus intéressés à participer à cette activité à signifier leurs intérêts à y assister.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le préfet et le directeur général répondent aux questions du public.

2023-09-136

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Alain Quirion, appuyé par madame Vanessa Roy et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h 20.

Dany Quirion, préfet

Éric Paquet, directeur général